

ANTIGONE. Ismène, chère sœur, sais-tu un seul des maux réservés aux enfants d'Oedipe que Jupiter n'ait pas encore répandu sur nous ? Douleurs, humiliations, opprobres, hélas ! malgré notre innocence, nous avons l'une et l'autre tout éprouvé dans notre malheur. Et aujourd'hui quel nouvel édit le roi vient-il de faire publier dans toute la ville ? En es-tu instruite ? ou bien ignores-tu qu'on menace nos amis de les traiter en ennemis ?

ISMÈNE. Antigone, aucune nouvelle agréable ou fâcheuse sur nos amis n'est parvenue jusqu'à moi, depuis la perte de nos deux frères expirés en un jour sous les coups l'un de l'autre ; l'armée des Argiens a disparu cette nuit, et je ne vois plus rien qui doive ajouter à notre bonheur ou à nos maux.

ANTIGONE. Je le sais, et je t'ai appelée hors du palais, pour n'être entendue que de toi.

ISMÈNE. Qu'y a-t-il ? tu parais agitée de quelque inquiétude.

ANTIGONE. Eh quoi ! Créon ne vient-il pas d'accorder la sépulture à l'un de nos frères, et de la refuser indignement à l'autre ? Il a, dit-on, par un arrêt équitable et légitime, enseveli Étéocle avec les honneurs dus aux mânes. Mais pour le malheureux Polynice, on assure que Créon a fait publier dans la ville la défense de l'ensevelir ou de le pleurer. Abandonné sans honneur, sans tombeau, son corps doit servir de pâture aux oiseaux dévorants. Voilà ce que le généreux Créon t'ordonne ainsi qu'à moi, oui à moi-même, et tu vas le voir paraître pour déclarer hautement ses volontés à ceux qui les ignorent. Il attache un grand prix à cette défense ; car quiconque osera désobéir sera condamné à périr au milieu de la ville, lapidé par les mains du peuple. Voilà ce que j'avais à te dire ; et bientôt tu feras voir si tu es digne de ta race, ou si tu démens le noble sang dont tu es issue.

ISMÈNE. Hélas ! Infortunée, s'il en est ainsi, que peut servir ma soumission ou ma désobéissance ?

ANTIGONE. Vois si tu veux me seconder et agir avec moi.

ISMÈNE. Que veux-tu faire ? quel est ton dessein ?

ANTIGONE. Tes mains m'aideront-elles à porter le cadavre ?

ISMÈNE. Quoi ! tu prétends l'ensevelir, malgré la défense publiée dans la ville ?

ANTIGONE. Oui, j'ensevelirai celui qui est mon frère et le tien, quoique tu le méconnaisses : jamais on ne m'accusera de trahison.

ISMÈNE. O malheureuse ! et la défense de Créon ?

ANTIGONE. Il n'a point le droit de m'éloigner de ma famille.

ISMÈNE. Hélas ! songe , ô ma sœur, que notre père mourut chargé de haine et d'opprobre après s'être puni des crimes qu'il reconnut lui- même, en s'arrachant les yeux de ses propres mains : sa mère, en même temps son épouse et sa mère, termina ses jours par un lien fatal : nos deux frères en un seul jour, s'égorgeant l'un l'autre, hélas ! ont péri sous leurs propres coups. Et nous, restées seules de notre famille, vois quelle mort plus affreuse encore nous est réservée, si, rebelles à la loi, nous bravons l'édit et la puissance de nos tyrans. Songe d'ailleurs que nous ne sommes que des femmes, incapables de combattre des hommes ; et qu'enfin, soumises à des maîtres plus puissants que nous, nous devons supporter ces rigueurs et de plus cruelles encore. Quant à moi, priant les mânes de me pardonner si je cède à la violence, je me soumettrai à ceux qui sont armés du pouvoir. Car c'est le comble de la folie d'entreprendre ce qui est au- dessus de nos forces.

ANTIGONE. Je ne te presse plus ; et quand même maintenant tu voudrais t'unir à moi, je refuserais ton secours. Mais vois ce que tu veux faire. Pour moi, je l'ensevelirai. Il sera glorieux de mourir après l'avoir fait. Je reposerai avec un frère chéri, et j'aurai rempli mon devoir ; car j'ai plus longtemps à plaire aux morts qu'aux vivants, puisque je dois reposer avec eux à jamais. Toi, si tu le veux, méprise les lois les plus sacrées.